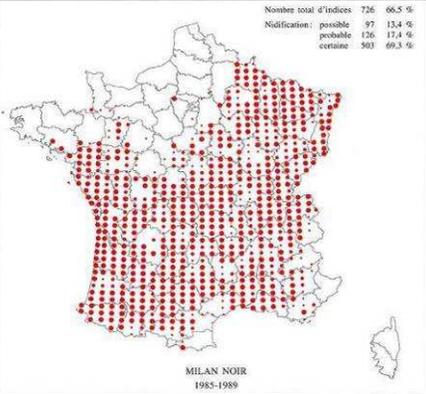


	Nom		Statut		Effectifs				Etat de conservation				
	Milan noir <i>(Milvus migrans)</i> Code Natura 2000 : A073 Photo : L.Spanneut		- Annexe 1 de la Directive « Oiseaux » 79/409/CEE - Annexe 2 de la Convention de Berne - Protection nationale		1 couple Reproduction		Rare 19-25 couples		Favorable				
											ZPS (2009)		IDF
						N.R		H.. M.R					
Ecologie		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
<p>Le Milan noir apprécie les abords des lacs, rivières et zones humides. Il évite par contre les montagnes et les grands massifs forestiers. Très aérien, il chasse essentiellement au-dessus de l'eau et des berges, qu'il survole souvent lentement et à hauteur basse. Il est prédateur et charognard. Il arrive qu'il poursuive d'autres prédateurs (faucons, hérons...) pour leur dérober leur nourriture, voire qu'il pille les nids de cormorans ou de hérons pour s'approprier du poisson. Les proies vivantes sont petites et capturées au sol, sur l'eau ou en vol, notamment les insectes. Le Milan noir est parmi les plus grégaires des rapaces. Il est particulièrement sociable en dortoir ou sur les lieux d'alimentation, décharges notamment, ainsi qu'en migration (regroupements de plusieurs dizaines d'oiseaux). Les couples sont monogames et les mêmes oiseaux se retrouvent généralement d'une année sur l'autre. Les nids sont isolés ou en colonie lâche avec des espacements de plus de 100 m. La femelle est peu active et ne quitte pas le petit territoire du nid. Elle est entièrement approvisionnée par le mâle entre avril et mi-juin. Le nid est une structure compacte de branchages, garnie de divers déchets et surtout de papiers, chiffons, plastiques. Il est construit sur une branche d'arbre ou à une fourche, plutôt près du sommet. La ponte unique de 2-3 œufs (extrêmes : 1-5) est déposée à partir de mi-avril. L'incubation dure 26 à 38 jours et les jeunes s'envolent à l'âge moyen de 42 jours. L'espèce passe l'hiver en Afrique. Elle revient à partir de mars et quitte nos régions dès le mois d'août.</p>													
<p><i>Habitat de chasse du Milan noir Plans d'eau de Flicourt et boisements © N.Prou</i></p> 													
Répartitions tendances et menaces													
<p>Il s'agit d'une espèce à large répartition mondiale, dont les effectifs globaux sont importants (plusieurs millions de couples en Asie et en Afrique) mais dont le déclin est maintenant reconnu (Ferguson-Lees & Christie, 2001). L'espèce est classée en « préoccupation mineure » à l'échelle de la planète. L'Europe ne représente qu'une partie modeste de sa répartition mondiale. En Europe, la population est comprise entre 64 000 et 100 000 couples (BirdLife International, 2004). La Russie (30 à 50 000 c.), la France (22 à 26 000 c.) et probablement l'Espagne (2 500 à 10 000 c.) accueillent la majorité des effectifs reproducteurs. L'espèce a largement décliné entre 1970 et 1990 malgré l'augmentation des effectifs français. Elle est ainsi considérée comme « vulnérable » à l'échelle européenne du fait d'une régression supérieure à 30 % de l'effectif en 3 générations.</p> <p>En France, malgré une augmentation des effectifs depuis les années 1950, l'espèce reste « à surveiller ». Cet accroissement de la population ne semble pas s'être réalisé de manière linéaire. Le Milan noir est actuellement à nouveau dans une phase d'expansion mais il existe des variations régionales. Une régression est notamment enregistrée dans le nord-est. Les effectifs nationaux sont estimés entre 19 300 et 24 600 couples (Kabouche in Thiollay & Bretagnolle, 2004). Le bastion principal de l'espèce se localise selon un axe nord-est / sud-ouest, partant de la Lorraine jusqu'aux Pyrénées. Ce rapace est également présent dans l'ouest et en Provence. Il est par contre absent du quart nord-ouest, du nord, de l'extrême sud-est et de la Corse. La population française représente maintenant plus du quart de la population ouest-européenne et fait l'objet d'une « préoccupation mineure ». Les menaces se rapportent</p>													
 <p>MILAN NOIR 1985-1989</p> <p>Nombre total d'indices: 726 66,5 % Nidification: possible 97 13,4 % probable 126 17,4 % certaine 503 69,3 %</p>													
<p>Répartition française du Milan noir (Yeatman-Berthelot & Jarry, 1994)</p>													

essentiellement à la dégradation des zones humides dont il dépend. En Île-de-France, le Milan noir est un oiseau rare, dont la population est estimée entre 19 et 25 couples (Thiollay & Bretagnolle, 2004). La quasi-totalité des effectifs se répartit entre la vallée de la Marne et celle de la Seine en Bassée. Ailleurs, il ne s'agit que de rares couples isolés. Les effectifs de la vallée de la Marne sont les plus importants, l'espèce bénéficiant pour son alimentation de la proximité de deux grands centres de stockage des déchets. En Bassée, les couples connus tendent à s'installer dans ou à proximité de héronnières. L'espèce est d'apparition relativement récente dans la région, le 1 ^{er} cas de reproduction datant de 1983 (Cossu, 1984). L'espèce est absente de Haute-Normandie.	
--	--

Statut de l'espèce dans la ZPS des Boucles de Moisson, de Guernes et de la Forêt de Rosny	Carte N°26	
Un seul couple fréquente la ZPS, il se localise dans les carrières de Sandrancourt. Nicheur certain en 2008, le nid n'a pas pu être localisé en 2009. L'espèce niche irrégulièrement au sein de la zone Natura 2000. Antérieurement à 2004, l'espèce a également niché en boucle de Moisson, à Lavacourt en 1990 et dans les carrières de Freneuse en 1988, où elle a également effectué une tentative en 1996. L'espèce niche dans les boisements, souvent de petite taille, à proximité de l'eau. La présence de grands arbres pour y installer le nid est nécessaire. Le Milan chasse dans toutes sortes de milieux mais avec une préférence pour les plans d'eau et leurs abords.		<i>Population très localisée</i>
Menaces identifiées et état de conservation de l'espèce au sein du site Natura 2000		
Compte tenu de l'irrégularité de la reproduction et la faiblesse de l'effectif, aucune tendance évolutive ne peut être définie. Il n'existe pas de menaces directes ou indirectes clairement identifiées sur la population de la ZPS. Signalons simplement que l'espèce nécessite un endroit tranquille pour nicher et qu'une fréquentation régulière par le public des abords du site de nidification peut conduire à l'abandon du nid.		<i>Fréquentation</i>
Mesures de conservation à mettre en œuvre au sein de la ZPS		
Afin de conserver et de favoriser la population de Milan noir de la ZPS, l'objectif est d'assurer la tranquillité et la pérennité des sites de nid. On conseillera les actions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - la protection et la surveillance des aires occupées ; - le maintien de tous les grands arbres et des ripisylves. 		<ul style="list-style-type: none"> - <i>Maintien des grands arbres et des ripisylves</i> - <i>protections des aires</i>
Suivi de l'espèce		
Un suivi tous les 2 ou 3 ans est à envisager pour étudier si cette espèce s'installe de manière plus régulière dans la ZPS et si les effectifs augmentent.		